FORT BOYARD CHALLENGE

BOOK INFOS

-

VA'A CHALLENGE

1 → Généralités..... p.2

2 → Avis de course VA'A Challenge p.3-5

GÉNÉRALITÉS

L'organisation rembourse l'inscription au Fort Boyard Challenge uniquement sur présentation d'un certificat médical justifiant une blessure / contre-indication à la pratique sportive.

En cas d'impossibilité de participer aux épreuves, il sera interdit de donner son inscription à un autre équipage.

La confirmation de la pré-inscription est obligatoire aux heures prévues par l'organisation (Tivoli organisation):

- Vendredi 17 septembre : 17h30 – 20h00
- Samedi 18 septembre : 8h00 – 10h30

Une caution de 30€ par dossards et 120€ pour la balise GPS est exigée lors de la confirmation de la pré-inscription (300€ pour l'équipage, par chèque bancaire).

Le prix de l'inscription comprend : les frais d'organisation, les frais du dispositif de sécurité et le tee-shirt de l'événement.

L'identification des concurrents se fait uniquement via les dossards numérotés et les balises GPS fournis par l'organisation. L'identification du VA'A se fait par un autocollant numéroté qui sera remis au moment de la confirmation des inscriptions, à coller à l'avant du V6, dans le premier mètre, et de chaque coté.

Une zone de stockage du matériel surveillée la nuit (sur la plage) est à disposition des challengers du vendredi au dimanche inclus. Un parc à remorques est prévu et obligatoire sur le parking compétiteurs (Parking Fort Vauban)

Des photographies et films seront réalisés à l'occasion de l'événement. En participant j'autorise l'organisateur à utiliser ces photos et ces films (libres de droit) sur lesquels je figurerais pour la promotion de l'événement et de ses partenaires.

Pour toutes informations concernant l'hébergement et les autres activités touristiques disponibles sur le territoire : Office de Tourisme Rochefort Océan www.rochefort-ocean.com - 05 46 99 08 60.

AVIS DE COURSE

1. REGLES
La compétition, manche de coupe de France longue distance V6, sera régie par :
1.1. les règlements fédéraux en vigueur et notamment le règlement Océan Racing et Va'a et ses annexes
1.2. Les règles spécifiques indiquées ci-dessous ;
1.3. Les instructions de course et consignes du directeur de course affichées le jour de l'épreuve et présentées au briefing avant chaque départ.
1.4. Les participants s'engagent sous leur propre responsabilité et celle du président de club à prendre le départ et courir le Fort Boyard Challenge
1.5. Le bon esprit et le " Fair play ".

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION
2.1. La compétition est ouverte aux V6 répondant aux définitions du règlement en vigueur de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie pour les compétitions en Va'a.
2.2. Les concurrents admissibles peuvent s'inscrire uniquement en complétant le dossier d'inscription en ligne sur le site www.fortboyardchallenge.fr

Le nombre d'inscrits est limité aux 25 premiers dossiers reçus complets.

2.3. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription leur licence FFCK valide (certificat médical compétition) qui sera vérifié par l'organisateur ou présenter un certificat médical valide et être accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Fédération Nationale membre de la FIC ou de la FIV.
2.4. La composition des équipages :
2.4.1. les équipages sont composés de 6 à 8 membres, 6 titulaires et 1 ou 2 remplaçants (non obligatoire) d'un seul et même club ou comité (départemental ou régional). Les équipages ne pourront participer aux épreuves que si l'équipe est complète (6 membres).
2.4.2 Un seul équipier (sur les 6 à bord pour chaque étape) non membre du club sera admis, avec autorisation du président de son club pour participer à la compétition ;
un ou 2 remplaçant(s) compétiteur est possible.
2.4.3. les catégories d'équipage retenues sont décrites à l'article 8.
2.4.4. Chaque rameur doit avoir un niveau de pratique suffisant validé par son président de club.

3. DROITS A PAYER
Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant	Montant majoré à partir du 12/09/2021
Pirogue V6	**315 €**	**335 €**

Le prix de l'inscription comprend : les frais d'organisation, les frais du dispositif de sécurité et le tee-shirt de l'événement.

4. PROGRAMME
4.1 Confirmation d'inscription :
La confirmation des inscriptions se fera sous le Tivoli organisation, grande plage de Fouras, vendredi 17 septembre de 17h30 à 20h00 et samedi 18 septembre de 8h00 à 10h30.

Briefing :
Une première réunion d'information se tiendra samedi 18 septembre à 12h00 sous le Tivoli organisation. La présence de chaque capitaine et barreur de chacun des équipages concurrents est obligatoire à minima, les autres équipiers pouvant être présents.

4.2. Jours de course :

Les horaires de courses seront indiqués au tableau d'affichage officiel de l'événement dans le tivoli organisation.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE
Les instructions de course, les parcours et les annexes éventuelles seront affichées au tableau officiel.

6. LES PARCOURS
Les parcours idéaux sont présentés en annexe. Ils sont de type « raid », d'une distance de 25 km chacun, avec départ et arrivée au même point. En conséquence ils pourront comporter tous types d'allures.
Les parcours définitifs à effectuer seront présentés aux concurrents lors des réunions d'information officielles et affichés au tableau officiel.
Des parcours de remplacement sont prévus en fonction de la force du vent et de son orientation, jusqu'à des vents de force 5. Un parcours de repli en Charente est prévu pour des vents jusqu'à force 6 inclue.

Le départ
Les modalités de départ seront précisées à chaque briefing. Il s'agira, sauf impossibilité liée à l'état de la mer, d'un départ de plage, par catégorie ou toutes les embarcations simultanément.

L'arrivée
Si les conditions le permettent le chronomètre sera arrêté sur la plage lorsqu'un équipier aura franchi à pied la ligne d'arrivée matérialisée entre deux drapeaux.
Au briefing de départ de chaque étape, les modalités d'arrivée seront précisées.
Si les conditions météo ne permettent pas une arrivée plage, la ligne d'arrivée sera matérialisée entre deux bouées.

Surveillance et assistance sur l'eau
L'organisateur organise la surveillance du bon déroulement de la manifestation sur l'eau et l'assistance à partir d'embarcations motorisées en nombre suffisant. Ce dispositif n'empêche pas l'entraide et l'assistance entre embarcations en cas de nécessité et notamment de demande d'assistance d'un autre équipage.

7. CONDITIONS MAXIMALES

Conformément aux recommandations d'organisation des épreuves en Va'a et aux catégories de navigation des V6, il est précisé que la course sera modifiée, neutralisée ou annulée si le vent est ou devient supérieur à 17 nœuds (force 5 et plus) sur une partie quelconque du parcours où se trouvent des concurrents ou si les conditions de navigation ne sont pas ou plus acceptables.
La décision quant aux conditions de navigation acceptables sera prise par le Directeur de Course qui prendra en compte tous les éléments (vent, courant, équipement des concurrents, etc…) pour déterminer si la sécurité est respectée pour l'ensemble des participants et accompagnateurs.

8. CLASSEMENT

Le classement général et par catégories sera établi par cumul des temps sur les 2 épreuves.
Les catégories retenues sont les suivantes :

- V6 hommes (16 ans et +) ;
- V6 dames (16 ans et +)
- V6 mixtes (3 dames minimum à bord à chaque course) ;
- V6 handi (2 handicapés à bord minimum à chaque course) ;
- V6 jeunes (21 ans maxi en 2020)

Le classement de la course comptera pour le classement de la Coupe de France V6 longue distance et le classement de l'Association Va'a en France pour la saison (points).

Récompenses

Un trophée sera remis au premier du classement général (Open). Le second et le troisième recevront chacun des lots divers.
En fonction du nombre des équipes inscrites, des récompenses seront remises aux premiers des classements par catégorie. Des lots peuvent éventuellement être remis aux deuxièmes et troisièmes de ces classements.
Ces trophées seront remis après l'homologation des résultats.

Selon l'évolution de la situation sanitaire, l'organisation se réserve le droit d'annuler la remise de récompenses et enverra les dotations aux concurrents par courrier.

9. DECHARGE DE RESPONSABILITE

La décision de participer à une course ou de rester en course relève de la seule décision des concurrents, sous la responsabilité du capitaine de l'équipage.
A cet effet, l'émargement de départ, obligatoire, vaut engagement du capitaine, après avoir pris connaissance des conditions de course (briefing), et décharge de responsabilité l'organisateur.

10. ASSURANCE

Les concurrents doivent s'assurer qu'ils sont couverts par une responsabilité civile adaptée à la pratique de la pirogue polynésienne en compétition.
Les concurrents étrangers non licenciés FFCK devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

11. ENVIRONNEMENT

Durant cette compétition, respectez la mer et l'environnement. Il appartient à chaque responsable d'équipe de veiller au ramassage des détritus de son équipage.

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires : www.fortboyardchallenge.fr